



**Déclaration liminaire
de la FS de CSA de la DI de DIJON
du 30 juin 2026**

Madame la Présidente,

Malgré le boycott des instances de dialogue social mis en place depuis presque trois mois par toutes les organisations syndicales douanières, tant au niveau national qu'au niveau local, le projet de loi RIPOST, et notamment son article 9 qui met en danger l'administration douanière, reste d'actualité, et les promesses du Ministre ne sont toujours pas concrètement tenues.

Le Président de la République annonçait le 29 janvier dernier un « plan massif » en faveur de la Douane afin de recruter pour intensifier la lutte contre le narcotrafic. En 4 mois, cette annonce n'a reçu aucune traduction écrite ni aucun engagement formel du gouvernement.

Dans le même temps, le ministre de l'Intérieur prévoit de transférer à la police et à la gendarmerie des prérogatives au cœur du métier douanier, sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Ce sont là deux logiques qui s'opposent !

Suite à l'audience du 16 avril avec le ministre de l'Action et des Comptes Publics, le SNAD CGT, comme toutes les autres organisations syndicales douanières, avaient conditionné la reprise du dialogue social à un engagement écrit de la part du ministre sur différents sujets : une enveloppe de 64 millions d'euros pour renforcer et réaménager l'école de La Rochelle, des effectifs et des promotions supplémentaires, un amendement pour réaffirmer la prévalence de la douane en matière de contrôle sur les flux de marchandises.

Cet engagement écrit se fait encore attendre.

A cette problématique s'ajoute la constante dégradation de la santé et des conditions de travail de nos collègues, sur lesquelles notre Administration ne se donne que peu de moyens

pour agir depuis de trop nombreuses années.

Le Plan Annuel de Prévention (PAP), issu du DUERP, à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui, ne tient pas compte, comme à son habitude, des risques psycho-sociaux engendrés par ces conditions de travail sans cesse dégradées au sein de vos propres bureaux particuliers et des services de la RI.

Combien de temps la Direction va t'elle mettre pour comprendre qu'en tant qu'employeur, elle se doit de mener une politique volontariste de prévention primaire des RPS, en mettant les effectifs adéquats dans les services et en respectant par la défense de nos services, notre métier de douanier ?

Combien de temps la Direction va t'elle continuer à se moquer des agents de la RI, que l'on ballade de promesses en promesses, en ne leur offrant que peu de lisibilité sur leur avenir à long terme ?

Ne vous étonnez plus, Madame la Présidente, qu'avec la loi RIPOST, le projet destructeur DOUANE 2030, la stagnation salariale et de la carrière des agents des douanes, l'absence de démocratie sociale dans les instances, l'absence de prise en compte de leurs difficultés, les agents et les représentants du personnel nourrissent au quotidien de la défiance à l'égard de leur Direction !

Dans l'attente de garanties formelles concernant la pérennité de notre métier et de nos services, concernant nos salaires et nos carrières, concernant nos conditions de travail, les représentants du SNAD CGT ne siégeront pas à la FS de CSA convoquée ce jour.

Les élus du SNAD CGT à la Formation Spécialisée de CSA de la DI de DIJON.